

I. BUT DU COURS

L'éthique est un domaine intimement lié à la philosophie ancienne : Socrate, considéré par beaucoup comme le fondateur de la philosophie, est aussi celui qui, d'après Cicéron, fit « descendre la philosophie du ciel jusqu'à terre et [...] la laissa vivre dans les villes, entrer dans les maisons en contraignant les hommes à réfléchir à la vie, aux mœurs, au bien et au mal ». A partir de Socrate, l'éthique devient une partie intégrante de la philosophie. Certains, les cyniques notamment, en viennent même à penser que le seul domaine digne d'intérêt pour le philosophe est celui qui a trait au bien et au mal. Les stoïciens, tout en conservant une place essentielle à l'étude de la nature et à celle de la logique, sont pour leurs parts ceux qui ont sans doute le plus développé et enrichi le domaine éthique de la philosophie, en réfléchissant sur la genèse de la moralité humaine (doctrine de l'appropriation) et en instituant pour la première fois une théorie complète de l'action humaine.

Le cours entend se concentrer sur cinq philosophes ou courants philosophiques majeurs : Platon, Aristote, le cynisme, l'épicurisme et le stoïcisme. La figure de Socrate ne sera bien sûr pas oubliée, mais abordée principalement par le prisme des courants qui s'en sont directement inspirés, tout particulièrement Platon, les cyniques et les stoïciens.

II. OBJECTIFS

De connaissance :

- Saisir la spécificité de l'approche éthique dans la philosophie de l'antiquité.
- Maîtriser les notions de bases de l'éthique ancienne, telles que celles de vertu, de bien et de mal, d'indifférent, d'ascèse, de plaisir, d'appropriation à soi, etc.

D'habiletés intellectuelles :

- Développer le questionnement critique et la mise en perspective des grands thèmes de l'éthique ancienne.

III. CONTENU et APPROCHE

1. Platon : le Socrate de Platon et les rapports entre éthique et science de la nature; le bien, le mal, et ce qui n'est ni bien ni mal (*Euthydème*); la *phronêsis* et la question de l'origine des vertus (*Protagoras* et *Phédon*); vertus civiques ou politiques v. vertus théoriques (*Banquet* et *Phédon*).
2. Aristote : ce qui dépend de nous (ou de la responsabilité humaine); la *phronêsis* et les vertus; le plaisir; les ingrédients d'une vie heureuse; l'idéal de vie contemplative (*Ethique à Nicomaque*).

3. Le cynisme : l'origine socratique du cynisme; les définitions du telos (ou fin) cynique; l'idéal d'*autarkheia* (autosuffisance); la double ascèse.
4. Epicure : liberté et responsabilité humaine (contre le déterminisme); le plaisir est la fin; la vie sociale; les vertus.
5. Stoïcisme : les fondements socratico-cyniques de l'éthique stoïcienne; la place de l'éthique au regard de la physique et de la logique; la doctrine de l'*oikeiôsis* (ou appropriation) et l'origine de la moralité en l'homme; le bien, le mal et les indifférents; l'unité des vertus; ce qui dépend de nous (Epictète).

IV. FORMULE PÉDAGOGIQUE

1. Cours magistral.
2. Discussions.
3. Lectures de textes (en classe et en dehors des cours)

V LECTURES

Le cours examinera certains extraits ou fragments tirés de l'œuvre de Platon, Aristote, les cyniques, Epicure et les stoïciens. Parmi les références suivantes, seuls les livres précédés d'un astérisque sont à se procurer obligatoirement à l'avance.

1. PLATON
 - Le cours se concentrera sur certains passages tirés principalement de l'*Euthydème*, du *Protagoras*, du *Banquet* et du *Phédon*. Les références des passages seront précisées en classe.
2. ARISTOTE
 - Aristote, *Ethique à Nicomaque*, traduction et présentation par R. Bodéüs, Paris, GF Flammarion, 2004.
3. CYNISME
 - [*] L. Paquet, *Les cyniques grecs. Fragments et témoignages*, Le livre de poche, 1992.
4. EPICURE
 - Epicure, *Lettres et maximes*, texte établi et traduit avec une introduction et des notes par M. Conche Paris, Puf, 2009 (1987).
 - Epicure, *Lettres, maximes et autres textes*, traduction et présentation par P.-M. Morel, Paris, GF Flammarion, 2011.
 - [*] A.A. Long et D.N. Sedley, *Les philosophes hellénistiques*, vol. I : Pyrrhon et l'épicurisme, Paris, GF Flammarion, 2001 (1987).
5. STOÏCISME
 - [*] A.A. Long et D.N. Sedley, *Les philosophes hellénistiques*, vol. II : Les stoïciens, Paris, GF Flammarion, 2001 (1987).

N.b. D'autres références seront communiquées en classe.

VI. CRITÈRES ET MODES D'ÉVALUATION

1. Un examen de relais : 25% de la note finale (date : **lundi 27 février 2012**, soit le lundi qui précède la semaine de lecture).
2. Un examen final : 25% de la note finale (date : **lundi 16 avril 2012**, soit la dernière semaine de cours).
3. Un travail long de 10 pages: 50% de la note finale (date : **le vendredi 27 avril 2012 à 16h00**). ATTENTION, des points seront retirés en cas de retard (soustraction de 10% des points alloués au travail par jour de retard); en outre, aucun travail ne sera accepté au-delà du **mercredi 2 mai 2012**. Enfin, il vous est demandé de remettre à la fois une copie papier de votre travail (à déposer au secrétariat) et une copie électronique (par courriel à : bernard.collette@fp.ulaval.ca).

N.b. 1. La durée des deux examens en classe sera précisée au cours.

N.b. 2. Le sujet du travail écrit (10 pages, interligne 1.5, times new roman 12) est libre. La seule consigne est qu'il doit porter sur un aspect de l'éthique ancienne.

Les critères généraux de l'évaluation sont :

1. La maîtrise (connaissance et compréhension) de la matière vue au cours;
2. Le bon usage des lectures [à faire valoir dans le travail écrit];
3. La clarté, la rigueur, la pertinence de la pensée et de l'expression philosophiques (10% des points alloués chaque fois [pour les deux examens en classe et pour le travail long]);
4. La qualité du français, orthographe, grammaire et syntaxe; des points seront enlevés pour les incorrections de la langue (voir la *Politique du français* disponible sur le site web de la Faculté de philosophie).

VII. ÉCHELLE DE NOTATION ET PLAGIAT

1. L'échelle de notation est celle qui est en vigueur à la Faculté de philosophie.
2. Le plagiat est évidemment tout à fait proscrit. Voir à ce sujet le site internet de la Faculté et le *Règlement des études*.

VIII. ÉTUDIANTS AYANT UN HANDICAP

Se reporter à la *Procédure de mise en application des mesures d'accommodations scolaires*, à l'adresse suivante : <http://www.aide.ulaval.ca/cms/site/cocp/pid/1936>